

Le 15 décembre 2017

[Traduction]

Soins de santé

M. B. Macdonald : Depuis que le gouvernement Gallant négocie l'entente avec Medavie pour privatiser les soins extra-muraux, de graves préoccupations sont soulevées dans la province au sujet de la qualité des soins ambulanciers. Le tout a commencé quand nous avons signalé que le gouvernement actuel avait éliminé la présence ambulancière à Minto. Par la suite, quelqu'un a dû être transporté d'urgence en automobile à Saint-Quentin, et la situation s'est malheureusement terminée par une mortalité à Saint-Quentin.

Il y a donc de graves préoccupations dans la province au sujet des soins ambulanciers ; nous apprenons cependant en même temps, non pas grâce à la bonne volonté du gouvernement Gallant, mais bien grâce au journalisme d'enquête, que des ambulances ont été hors service à environ 14 000 reprises. Ainsi, des ambulances ont été hors service pendant 50 000 heures. Le gouvernement actuel réglera-t-il au moins les problèmes liés à Ambulance Nouveau-Brunswick avant d'intégrer ses services à ceux du Programme extra-mural en concluant une entente de façon précipitée?

L'hon. M. Bourque : Je suis content de me faire poser des questions aujourd'hui. Hier, je me suis senti ignoré. Pas une seule question ne m'a été posée, et je suis heureux d'enfin recevoir l'attention que mérite un tel partenariat précieux. Les gens du Nouveau-Brunswick découvrent de plus en plus que le partenariat s'avérera avantageux pour les soins à domicile dans la province.

Au sujet de l'observation portant sur Ambulance Nouveau-Brunswick, nous devons mentionner que, sous notre gouvernement, Ambulance Nouveau-Brunswick a rempli toutes ses obligations contractuelles. Oui, certains chiffres sont importants, mais, pris dans le contexte général, ils ne sont pas si élevés. Quand nous examinons vraiment les chiffres, nous constatons qu'il est question de problèmes de recrutement et de maintien des effectifs. Voilà le point de départ, et je me ferais un plaisir de préciser davantage ma pensée à cet égard en répondant à d'autres questions.

M. B. Macdonald : Je sais que le ministre veut de l'attention, mais je veux qu'il se concentre sur les faits. Le fait est que le gouvernement Gallant n'a jamais reconnu l'existence de problèmes liés à Ambulance Nouveau-Brunswick, et c'est un fait déconcertant. Nous n'avons pas entendu le gouvernement se prononcer sur les 14 000 fois où des ambulances ont été hors service, et nous n'avons pas entendu le gouvernement affirmer que des ambulances ont été hors service pendant 50 000 heures. Nous avons dû attendre que des journalistes d'enquête tirent les vers du nez aux gens d'en face.



Je me demande si le ministre serait au moins prêt à reconnaître maintenant, à la Chambre, les graves préoccupations concernant Ambulance Nouveau-Brunswick. Qu'il soit à tout le moins inscrit au compte rendu qu'il s'agit de faits et que le gouvernement en est responsable.

L'hon. M. Bourque : Comme je l'ai dit, quand nous examinons la situation liée à Ambulance Nouveau-Brunswick, nous devons mettre les choses en perspective. Si nous considérons les heures où il y a eu pénurie de personnel en 2016-2017, il s'agit de 21 270 heures. Si nous considérons le nombre d'heures prévues de déploiement, il s'agit de 789 264 heures. Nous parlons du fait que, 97,3 % du temps, il n'y a eu aucun problème de dotation ; il nous faut donc mettre les choses en perspective.

Comme je l'ai dit, la situation est surtout liée au recrutement et au maintien des effectifs, et, oui, nous prenons des mesures concrètes à cet égard. Nous avons maintenant trois programmes de formation plutôt qu'un seul comme c'était le cas lorsque les parlementaires d'en face étaient au pouvoir.

M. B. Macdonald : Je suis content que le ministre commence enfin à reconnaître certains des faits et qu'il en accepte un peu la responsabilité. En fait, dans le présent cas, la responsabilité du recrutement et du maintien des effectifs relève directement de la province du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement ne peut s'en délester en la confiant à Medavie.

Cependant, ma préoccupation a trait à l'entente sur le Programme extra-mural. C'est grâce au journalisme d'enquête — à une étude approfondie des faits et non à la générosité du gouvernement — que nous avons appris que des ambulances ont été hors service pendant de très longues périodes. Ma question est simple. Étant donné les graves préoccupations concernant Ambulance Nouveau-Brunswick et les statistiques sur les ambulances hors service, le ministre profitera-t-il maintenant de l'occasion pour reconsidérer l'entente sur le Programme extra-mural? Merci.

L'hon. M. Bourque : Je suis heureux de la question parce que, encore une fois, elle met en évidence le merveilleux travail que Medavie a accompli en ce qui concerne Ambulance Nouveau-Brunswick. L'entreprise a rempli toutes ses obligations contractuelles au cours des 10 dernières années alors qu'elle gérait Ambulance Nouveau-Brunswick, une période qui inclut les quatre années où les gens d'en face étaient au pouvoir. Il nous faut encore une fois mettre les choses en perspective.

[Original]

Comme je l'ai dit, dans ce cas-ci, c'est une question de recrutement et de maintien des effectifs. Auparavant, lorsque les parlementaires du côté de l'opposition étaient au pouvoir, il n'était offert qu'un seul programme de formation en anglais. Maintenant, sous notre gouverne, nous avons trois programmes qui sont offerts dans la province, y compris un en français au CCNB Campbellton. Évidemment, il y a un rattrapage à faire, c'est normal, mais nous sommes convaincus que, suite aux mesures que nous prenons, nous allons combler cet écart.



[Traduction]

M. B. Macdonald : Le ministre s'attarde aux obligations contractuelles, tandis que, de ce côté-ci de la Chambre, nous nous préoccupons de la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick. Même si de telles préoccupations sont soulevées aux quatre coins de la province, le gouvernement est résolu à faire adopter un projet de loi pour associer les problèmes d'Ambulance Nouveau-Brunswick aux bons services fournis au titre du Programme extra-mural. Nous savons comment l'histoire se terminera. Elle se terminera par des services extra-muraux dilués. De ce côté-ci de la Chambre, nous faisons des pressions à ce sujet depuis le plus longtemps possible.

Du propre aveu du ministre, il n'a pas réglé les problèmes liés à Ambulance Nouveau-Brunswick ; pourtant, le gouvernement attend toujours avec impatience l'ajournement pour conclure l'entente. Le temps des Fêtes est arrivé. Il est temps de laisser la question en suspens. Le ministre profitera-t-il de l'occasion pour prendre en considération, d'abord et avant tout, la sécurité et les préoccupations des gens du Nouveau-Brunswick et pour faire en sorte que l'entente sur les soins extra-muraux ne soit pas approuvée de force?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Lorsque les obligations contractuelles ont été développées, nous nous sommes assurés que la santé et la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick étaient au premier plan.

Je peux vous dire que nous allons faire en sorte qu'Ambulance Nouveau-Brunswick rencontre ses obligations contractuelles. Oui, bien sûr, il y a encore des défis. Nous ne serons jamais entièrement satisfaits, car nous voulons toujours que les choses s'améliorent.

Comme le ministre l'a mentionné, il y a des défis pour ce qui est du recrutement et du maintien des effectifs. Toutefois, comme il l'a bien dit, nous sommes en train de prendre des actions concrètes pour régler ces défis.

[Traduction]

Je dois dire que je n'ai toujours pas entendu l'opposition admettre et reconnaître les avantages du contrat et de l'entente que nous négocions — les avantages de faire en sorte que nous augmentions de 15 % le nombre de visites à domicile partout où nous fournissons des soins dans la province. La qualité sera la même, et il y aura une diminution du nombre de visites à l'urgence par les patients du Programme extra-mural.

M. B. Macdonald : De la part du gouvernement Gallant, nous ne recevons constamment que de simples garanties sans aucune preuve. Nous entendons le premier ministre nous garantir aujourd'hui de meilleurs services extra-muraux et un avenir prometteur. La réalité — la réalité que les parlementaires d'en face refusent d'admettre — est qu'Ambulance Nouveau-Brunswick suscite déjà de graves préoccupations.



Nous savons que de telles réalités existent, non pas grâce à l'honnêteté dont le gouvernement a fait preuve envers nous, non pas parce qu'il les a divulguées, mais parce que des journalistes d'enquête ont dû apprendre par eux-mêmes que des ambulances ont été hors service pendant 50 000 heures. Le premier ministre tient pourtant à nous assurer que, lorsqu'il fusionnera le bon système du Programme extra-mural au système défectueux d'Ambulance Nouveau-Brunswick, le résultat sera, d'une manière ou d'une autre, préférable pour tout le monde.

Nous ne pouvons plus accepter les simples assurances du gouvernement. Il est maintenant temps de laisser la question du programme en suspens. Le premier ministre profitera-t-il de l'occasion, reconnaîtra-t-il les problèmes liés à Ambulance Nouveau-Brunswick avec lesquels il est aux prises et les réglera-t-il d'abord, avant d'intégrer le service au Programme extra-mural?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, nous n'avons pas vu l'opposition admettre que cette entente apportera des avantages très importants pour les gens du Nouveau-Brunswick. En effet, nous allons voir augmenter le nombre de visites à domicile, et, par conséquent, les personnes recevront les soins à domicile qu'elles méritent.

En plus de nous assurer que la qualité des soins demeurera la même, plus de visites seront faites aux patients du Programme extra-mural, ce qui réduira le nombre de visites à l'urgence.

[Traduction]

Je tiens à répéter encore une fois que les parlementaires d'en face n'ont admis aucun des avantages que l'entente apportera aux gens du Nouveau-Brunswick. Ils n'ont pas admis que les employés seront toujours rémunérés sur les fonds publics, que le programme sera public et qu'il sera simplement géré par un organisme sans but lucratif.

Nous travaillons très fort pour assurer des soins de haute qualité aux gens de notre province, y compris aux personnes âgées vivant à domicile. Nous voulons que les services soient aussi accessibles que possible dans toutes les régions de la province.

M. B. Macdonald : Encore une fois, le premier ministre n'a que des assurances à offrir à la Chambre. Nous avons entendu ces assurances. Nous avons entendu des assurances sous la forme de la promesse de 10 000 emplois. Nous avons entendu des assurances dans le cas du projet Oléoduc Énergie Est et nous en avons entendu dans le scandale des évaluations foncières. Voilà toute une série d'assurances offertes à la Chambre par le premier ministre, et vous savez quoi? Les résultats sont nuls à cet égard.

Le gouvernement actuel a établi 15 indicateurs de rendement clés dans le contrat. Voilà ce dont le premier ministre se vante, mais nous n'arrivons même pas à obtenir le niveau de référence du gouvernement. Ce dernier se garde même de nous indiquer la situation actuelle relativement aux indicateurs de rendement clés. Si le premier ministre veut nous offrir des assurances réelles, nous indiquera-t-il maintenant le niveau de référence pour les IRC?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme le député de l'opposition le sait très bien, lorsque nous sommes en train de négocier des contrats avec certaines organisations, il faut respecter la confidentialité.

[Traduction]

Je peux toutefois vous dire que, lorsque le chef de l'opposition, quand il était ministre des Finances, donnait l'assurance que tout était en ordre, ce n'était certainement pas très rassurant.

Lorsque le député d'en face était membre du gouvernement précédent, ce gouvernement-là sabrait les soins de santé et l'éducation. Le gouvernement précédent a présenté aux gens du Nouveau-Brunswick un plan d'austérité et, malgré nos déclarations du côté de l'opposition affirmant qu'il s'agissait de la mauvaise approche, il a été surpris lorsque l'économie du Nouveau-Brunswick s'est contractée durant son mandat.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Eh bien, nous n'allons pas prendre des leçons d'austérité du chef de l'opposition. Nous allons investir dans la croissance. Avec nos partenaires, le gouvernement Trudeau et les dirigeants communautaires de la province, nous investirons dans l'éducation et les soins de santé et ferons effectivement croître l'économie de notre province d'année en année.

M. B. Macdonald : On peut facilement le savoir quand le gouvernement actuel est sur le flanc, car, quand il éprouve un peu de difficulté, il commence à raconter son histoire fictive sur la croissance économique. Nous savons que le gouvernement actuel dépense sans retenue pour des programmes de création d'emplois qui n'ont pas créé de vrais emplois. Nous savons que le gouvernement a laissé tomber la province en ce qui concerne le projet Oléoduc Énergie Est et en matière d'exportation et de développement des ressources dans l'ensemble de la province. Ce sont là les échecs dont nous sommes au courant. Quand nous faisons le tour de la province, nous savons que les gens ordinaires du Nouveau-Brunswick souffrent encore. Ils souffrent des impôts et taxes supplémentaires, s'élevant à un milliard de dollars, que le gouvernement actuel leur fait payer et qu'ils ont de la difficulté à supporter.

Nous sommes conscients de la réalité que vivent les gens du Nouveau-Brunswick sur le terrain, mais je vais poser une question très précise au premier ministre. Il crie haut et fort que le système sera nettement meilleur après que le gouvernement aura réussi à sceller l'entente la semaine prochaine. Je veux connaître le niveau de référence. Quel est notre point de départ? Le premier ministre nous présentera-t-il, à tout le moins, les indicateurs de rendement clés? S'il en est si fier, il devrait nous expliquer la situation actuelle afin que nous ayons des données à



comparer avec ses données fictives lorsqu'il se présentera ici l'année prochaine et nous dira que le système est excellent.

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, l'opposition ne tient pas compte des avantages en matière de soins de santé à domicile que l'entente apportera aux gens du Nouveau-Brunswick. Les membres de l'opposition n'admettent pas que le système continuera d'être financé sur les fonds publics et que les employés demeureront des fonctionnaires.

Je ne suis pas d'accord avec le député d'en face, car il a laissé entendre que les statistiques de Statistique Canada étaient fictives. Le fait que le député d'en face laisse entendre que le chef de l'opposition et lui sont plus intelligents que l'équipe de Statistique Canada est assez inquiétant. C'est Statistique Canada qui a dit que le gouvernement du député d'en face et du chef de l'opposition, lorsqu'il était ministre des Finances, a entraîné un ralentissement économique durant la période allant de 2011 à 2014. C'est Statistique Canada qui a dit que, en 2015, le Nouveau-Brunswick s'est classé au troisième rang parmi les provinces du pays pour ce qui est du taux de croissance économique le plus rapide. Statistique Canada a dit que l'économie a connu de nouveau une croissance en 2016 et qu'elle devrait continuer sur sa lancée et poursuivre encore sa croissance en 2017.

[Original]

M^{me} Dubé : Les gens de la région de Restigouche, plus particulièrement ceux de la région de Saint-Quentin, sont assez inquiets quant à leur choix de soins de santé, sous la direction du gouvernement Gallant. Ils ont fait une demande auprès du ministre de la région et auprès du gouvernement, car ils sont carrément épuisés de lutter pour le maintien de leurs services. Ces derniers sont essentiels, étant donné que ces gens vivent dans une région éloignée des grands centres urbains. Ce matin, je demande ceci au premier ministre : Va-t-il répondre à leur demande et attribuer un statut spécial à l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin, du fait que ces gens vivent dans une région éloignée?

L'hon. M. Gallant : Je peux vous dire que notre gouvernement fait de notre système de soins de santé une priorité, de sorte qu'il soit de grande qualité et accessible à toutes les régions.

[Traduction]

Selon nous, il est très ironique que l'opposition ait l'audace de prendre la parole aujourd'hui pour soulever la question. Il y a deux jours à peine, le chef de l'opposition a nié avoir dit qu'il voulait procéder à un regroupement visant le nombre d'hôpitaux dans notre province. Il a nié à l'Assemblée législative avoir dit qu'il y avait, à son avis, trop d'hôpitaux, et voilà maintenant que le député d'en face prend la parole pour poser des questions sur les hôpitaux ruraux.

Nous n'avons pas besoin des paroles du chef de l'opposition à cet égard parce que nous les avons déjà. En 2015, il a affirmé :



Je ne nie pas que nous avons trop d'écoles et que nous avons des écoles dans des régions rurales qui sont tout ce qui reste dans ces régions. Je comprends l'ardeur. Je ne nie pas que nous avons trop d'hôpitaux. Je me rends compte que nous pouvons être en meilleure posture si nous procédons à un regroupement.

Voilà ce que pense le chef de l'opposition.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

M^{me} Dubé : Probablement que le premier ministre va aussi nier avoir entendu le chef de l'opposition dire qu'il ne fermerait aucun hôpital au Nouveau-Brunswick, et cela inclut celui de Saint-Quentin.

On reconnaît que les gens de Saint-Quentin vivent dans une région éloignée et ont besoin d'excellents soins primaires. Ils ont fait les demandes suivantes au gouvernement Gallant : Le gouvernement Gallant leur attribuera-t-il un statut spécial? Préservera-t-il l'ensemble des services? Récupérera-t-il les services perdus et, certainement, préservera-t-il l'hôpital comme tel à l'avenir afin que ces gens cessent de lutter à maintes reprises pour chaque service et pour la qualité des services dont les citoyens ont besoin et devraient avoir?

[Traduction]

L'hon. M. Gallant : Eh bien, nous avons certainement des versions contradictoires aujourd'hui. Nous avons la députée d'en face qui affirme que le chef de l'opposition ne fermera pas d'hôpitaux ruraux ; pourtant, le chef de l'opposition a dit, selon ses propres paroles, qu'il y avait trop d'hôpitaux. Puisqu'il s'agit de versions contradictoires, elles ne peuvent être toutes les deux exactes.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Voici que la députée d'en face affirme que le chef de l'opposition ne fermera pas d'hôpitaux ruraux, mais le chef de l'opposition a dit que nous pourrions être en meilleure posture si nous procédions à un regroupement. Ce sont des propos qu'il a tenus alors qu'il parlait de nos hôpitaux et de nos écoles. Le chef de l'opposition nous a donné, bien sûr, d'autres versions contradictoires. Il a affirmé ne pas avoir appuyé l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL et ne pas en avoir fait la promotion. Puis nous avons eu la preuve du contraire par la voie d'une annonce — une lettre qu'il a signée où il appuie bel et bien l'allègement fiscal accordé au terminal de GNL et en fait la promotion. Dans chacune des situations, les deux versions ne peuvent être exactes ; l'opposition pourrait-elle alors fournir des éclaircissements?



[Original]

M^{me} Dubé : Notre chef a été clair : Il ne fermera pas d'hôpitaux au Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Fin de la discussion.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

[Original]

M^{me} Dubé : Maintenant, j'ai une question pour le premier ministre, car les gens du Restigouche attendent une réponse. Le premier ministre donnera-t-il un statut spécial à l'hôpital de Saint-Quentin afin de préserver ses services? La question est au premier ministre de répondre par un oui ou par un non. Ce n'est pas suffisant de dire que, oui, le monde est beau et que le ciel est beau. Les gens s'attendent de recevoir du premier ministre une réponse au sujet du statut de leur hôpital et de la préservation des services. Le premier ministre leur accordera-t-il cela, oui ou non?

L'hon. M. Gallant : Je peux vous dire que tous les hôpitaux dans les régions rurales ont une désignation spéciale avec nous. Lorsque l'opposition disait qu'il fallait écouter le Réseau de santé Vitalité, qui disait qu'on devrait enlever les services de chimiothérapie de Grand-Sault et de Saint-Quentin, c'est notre gouvernement qui s'est tenu debout et qui s'est battu pour faire en sorte que, oui, les services de chimiothérapie seraient là pour les gens des régions de Saint-Quentin et de Grand-Sault.

[Traduction]

Il est merveilleux que le chef de l'opposition prenne une position politique en disant qu'il ne fermera pas d'hôpitaux ruraux, mais il ne trompe personne. Tout le monde sait ce qu'il pense vraiment. Quand il était simple député de Quispamsis, il a dit qu'il y avait trop d'hôpitaux et que nous pourrions être en meilleure posture si nous procédions à un regroupement. Nous ne sommes pas du même avis, et je garantis, comme je l'ai toujours fait, que les hôpitaux ruraux resteront ouverts dans la province.

Taxe sur le carbone

M. K. MacDonald : J'aimerais féliciter le premier ministre d'avoir trouvé quoi dire et comment s'y prendre aujourd'hui. Ah, si seulement ses cousins fédéraux venaient plus souvent pour qu'il puisse épater la galerie.



Le gouvernement a refusé de fournir des détails sur l'entente visant la privatisation des services extra-muraux. Je me demande si le gouvernement serait assez gentil pour communiquer les détails de son scénario concernant la taxe sur le carbone. Jusqu'à présent, il y a eu l'annonce mardi de la non-imposition d'une taxe, suivie du vol pris par le premier ministre mercredi pour participer à une fête à Ottawa. En passant, l'opposition a empêché le premier ministre d'en refiler la facture aux contribuables. Puis jeudi, il y a eu la ministre fédérale qui disait sur Facebook que le plan relatif au carbone du gouvernement Gallant n'allait pas assez loin. Nous ne pouvons que nous demander ce qui se passera ensuite. Ottawa se fera-t-il assigner le rôle du méchant dans la pièce de théâtre? S'agit-il de la prochaine scène du scénario concernant la taxe sur le carbone?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Les changements climatiques sont, en effet, le défi le plus important auquel fait face l'humanité en ce moment. Oui, le Canada et tous les pays du monde ont besoin de faire plus pour combattre les changements climatiques, et cela inclut le Nouveau-Brunswick.

Nous sommes très fiers d'avoir présenté un plan qui va justement nous aider à accomplir cela.

Ce plan contient 100 actions concrètes pour nous assurer de combattre les changements climatiques au pays, tout en assurant une croissance économique importante.

Dès le début, nous avons dit que notre plan sur la tarification du carbone ici, au Nouveau-Brunswick, allait respecter les réalités économiques de notre province. Je peux vous dire que nous avons travaillé fort et que nous allons faire en sorte que les grandes entreprises vont payer leur juste part, tout n'ayant aucun impact sur les consommateurs de la province.

[Traduction]

M. K. MacDonald : La ministre fédérale a peut-être un point de vue légèrement différent concernant les déclarations du premier ministre.

Mardi, le gouvernement Gallant a présenté la première scène de son scénario concernant la taxe sur le carbone sans même annoncer qu'il s'apprêtait à le faire. Puis le premier ministre s'est envolé vers Ottawa afin d'assister à une réception des Fêtes du Parti libéral. Encore une fois, je souligne que l'opposition l'a empêché de refiler la facture de son avion festif aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Mercredi soir, la ministre fédérale de l'Environnement a publié sur Twitter une photo d'elle et du premier ministre prise à une fête, puis jeudi, la même ministre fédérale a publié un message affirmant que le plan du Nouveau-Brunswick pourrait ne pas être acceptable — pourrait ne pas être acceptable. Le premier ministre l'a-t-il aidée à écrire son message sur Facebook avant de revenir d'Ottawa?

L'hon. M. Gallant : La logique de l'argument du député d'en face ne tient pas ; par conséquent, ce que je vais faire, c'est que je parlerai des efforts acharnés que nous avons déployés pour arriver à un prix sur le carbone qui est propre au Nouveau-Brunswick et qui respecte notre



réalité, nos difficultés à surmonter et nos possibilités sur le plan économique. Je peux vous dire que notre plan est bien conçu parce que nous l'avons élaboré en collaboration avec des gens du Nouveau-Brunswick. Nous demanderons aux entreprises importantes qui sont les plus grands émetteurs de la province de payer leur juste part. Nous ferons en sorte qu'il n'y ait aucune incidence sur les consommateurs.

Comme vous le savez, nous avons déjà augmenté la taxe sur l'essence. Elle est plus élevée que la taxe sur l'essence de l'Alberta, la province ayant servi de modèle au gouvernement fédéral lors de l'élaboration du filet de sécurité. Nous ferons des investissements importants au chapitre de l'efficacité énergétique afin de continuer à jouer notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques. Nous consacrerons aussi une partie des recettes de la taxe sur l'essence, en augmentant les sommes au fil du temps, à des investissements en efficacité énergétique qui nous aideront à réduire nos émissions dans la province.

Oui, d'ici à 2030, nous éliminerons progressivement le charbon, en veillant à ce que nous offrions toujours des emplois dans la région.

Le président : Le temps est écoulé.

M. K. MacDonald : Le premier ministre s'y connaît en matière fiscale. Sous sa direction, notre région est maintenant celle où les taxes et impôts sont les plus élevés de l'Amérique du Nord.

Si nous réfléchissons à la prochaine scène du scénario concernant la taxe sur le carbone, une certaine possibilité semble trop ridicule pour être considérée, mais je me dois de poser la question suivante : La prochaine scène du scénario relatif à la taxe sur le carbone verra-t-elle le premier ministre tenir tête à Ottawa? Nous n'avons jamais rien vu de pareil de la part du premier ministre actuel de la province. Si c'est le cas, permettez-moi simplement de dire que les choses ne se passeront pas ainsi, et surtout pas aux frais des contribuables.

Ottawa a dit au premier ministre d'accepter l'entente sur les transferts en matière de santé, tout comme il lui a demandé de faire ses quatre volontés au sujet du cannabis. Le scénario relatif à la taxe sur le carbone se termine-t-il par une scène où les gens du Nouveau-Brunswick ont moins d'argent dans leurs poches? Le ministre peut-il fournir à la Chambre, plutôt qu'à l'extérieur de celle-ci, comme il le fait souvent, des renseignements sur la prochaine étape?

Le président : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Gallant : Nous savons depuis le début que le gouvernement fédéral évaluera tous les mécanismes de tarification du carbone mis en oeuvre dans l'ensemble du pays, et nous nous en réjouissons grandement. Oui, au cours du processus, nous défendrons le mécanisme de tarification du carbone.

Quand le gouvernement fédéral examinera l'ensemble des mécanismes de tarification du carbone partout au pays, il constatera que, au Nouveau-Brunswick, nous faisons payer à nos importants émetteurs leur juste part. Notre tarification du carbone contribuera à des investissements importants en efficacité énergétique qui nous aideront à atteindre nos cibles, qui ont déjà été atteintes et que nous espérons, en fait, dépasser. Le gouvernement fédéral se



rendra compte que notre tarification du carbone vise bel et bien à mettre un frein au comportement en cause. Nous avons des taxes plus élevées sur l'essence et le carburant diesel qu'en Alberta, la province examinée par le gouvernement fédéral pour l'élaboration du filet de sécurité.

Non seulement nous continuerons à atteindre et à dépasser les cibles fixées pour 2030 par le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord de Paris, mais nous le ferons tout en faisant croître l'économie.

Gaz naturel

M. Northrup : Le premier ministre ou le ministre pourrait-il faire le point sur l'industrie du gaz naturel au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Doucet : Je suis vraiment reconnaissant de la question. Il s'agit certainement d'une bonne occasion pour discuter du fait que le chef de l'opposition a souligné l'autre jour que nous manquions de gaz naturel. C'est un scénario typique. Le ciel nous tombe sur la tête. Le ciel nous tombe sur la tête. Il n'y a aucune bonne nouvelle selon les parlementaires de l'autre côté de la Chambre. Le ciel nous tombe sur la tête. Les choses vont de mal en pis au Nouveau-Brunswick.

Le fait est que nous avons déjà traité de la question lorsque la production avait été interrompue à l'île de Sable pour cause de travaux de réparation. Du gaz naturel avait alors été acheminé en provenance du sud de la frontière. L'usine de traitement de GNL produisait du gaz naturel. Nous n'avons eu aucun problème à fournir du gaz naturel aux gens de la province. À partir de la formation de Marcellus, à partir du gazoduc qui s'y trouve, il y a une plus grande capacité ; par conséquent, il est davantage possible d'obtenir du gaz pour la province. Parallèlement, nous avons dans la province une excellente usine de traitement de GNL qui peut fournir beaucoup de gaz naturel destiné au réseau ou à l'exportation.

En allant de l'avant, nous continuerons de travailler en collaboration avec l'industrie et avec le secteur à cet égard.

M. Northrup : Du dorage, du dorage et encore du dorage. Nous voulons développer notre secteur du gaz naturel dans la province, car nous en avons beaucoup. Quand le premier ministre va en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, ne demande-t-il pas à ses homologues, les premiers ministres de ces trois provinces, ce que représente le gaz naturel pour elles? L'exploitation du gaz naturel entraîne la création d'emplois. Elle permet de remplir des motels. Elle accroît l'achalandage des restaurants. Elle contribue à la construction d'écoles et elle représente aussi des redevances qui sont versées au gouvernement du Nouveau-Brunswick et qui l'aident à payer les soins de santé. Le premier ministre peut-il prendre la parole aujourd'hui pour nous dire s'il a discuté avec d'autres premiers ministres du Canada de ce que représente vraiment le gaz naturel?

L'hon. M. Doucet : Je suis vraiment reconnaissant des questions posées. Nous parlons de gaz naturel, et je sais que le député d'en face tient au gaz naturel pour sa région ainsi qu'à la fracturation hydraulique. Nous avons déjà fait le tour du sujet. Il s'agit d'un débat auquel nous



avons tous participé. Nous avons parlé en long et en large du sujet, et il n'en demeure pas moins qu'un moratoire sur l'exploitation du gaz naturel est en vigueur à l'heure actuelle.

Tout d'abord, nous avons cherché à assurer l'acceptabilité sociale. Il s'agit d'un aspect primordial : l'acceptabilité sociale. Nous devons avoir des renseignements clairs au sujet des répercussions sur la santé, l'environnement et l'eau. Voilà le deuxième aspect. Nous devons planifier comment atténuer l'incidence sur les infrastructures publiques. L'obligation de consulter est nécessaire. L'obligation de consulter : voilà un élément clé. Il nous faut faire en sorte d'optimiser les avantages pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons parlé d'assurer des retombées positives. Quel est le régime de redevances? Qu'advient-il à cet égard? Quelles sont les retombées positives pour la province?

Nous avons fait le tour de la question. Nous en avons fait le tour, et nous l'avons explorée en long et en large. Nous avons parlé avec les parties prenantes.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Northrup : Nous savons que les cinq conditions ont été remplies. Elles ont été remplies il y a des mois, voire un an. Voilà la réalité. Voici la vérité de ce côté-ci de la Chambre : les cinq conditions ont été remplies. La seule raison pour laquelle le gouvernement a établi ces conditions, c'était pour maintenir le moratoire en place jusqu'en septembre 2018. Je suis ici aujourd'hui, et je sais que cela se produira.

Corridor Resources, en affaires depuis 1999, a foré de 35 à 40 puits et a aussi noué un partenariat avec la Potash Corporation of Saskatchewan. Ses responsables savent ce qu'ils font. Ils disposent de 30 millions de dollars en banque qu'ils veulent dépenser au Nouveau-Brunswick pour forer plus de puits et en faire la promotion. Dans la région de Boiestown et Doaktown, il y a même un gros panneau, qui fait 4 pi sur 8 pi, où il est écrit : Nous aimons le gaz naturel. La possibilité de mettre en valeur le gaz naturel de façon sécuritaire ici dans la province n'est-elle pas logique pour le ministre ou le premier ministre? Nous en avons besoin.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous notons que l'opposition veut, encore une fois, continuer à faire de la fracturation hydraulique. Je pense qu'il est très évident que telle n'est pas notre position à cet égard. Cette question a été longuement discutée, et je pense que les gens du Nouveau-Brunswick sont très au courant de ce dossier.

[Traduction]

Je tiens effectivement à parler aux gens du Nouveau-Brunswick qui écoutent d'une question très importante. Je tiens à ce qu'ils sachent que nous avons toujours su, en fait, que le gouvernement fédéral examinerait tous les mécanismes de tarification du carbone du pays. Nous défendrons le mécanisme de tarification du carbone que nous avons mis en place au cours du processus. À l'aide de notre plan, nous avons dépassé nos cibles d'émissions pour 2030, fixées par le gouvernement fédéral et dans le cadre de l'Accord de Paris. Nous sommes



déterminés à éliminer, d'ici à 2030, la production d'électricité à partir du charbon, et nous pouvons trouver une nouvelle source de production. Nos taxes sur l'essence et le carburant diesel sont plus élevées qu'en Alberta, la province utilisée comme modèle pour établir le filet de sécurité fédéral. Aucune des autres provinces ne peut en dire autant de son plan pour lutter contre les changements climatiques. Nous appuyons notre mécanisme et, en agissant ainsi, nous ferons aussi croître l'économie.

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

